

INFO RENTREE 2022/2023

MODALITES D'INSCRIPTIONS RESTAURANT SCOLAIRE - PÉRISCOLAIRE - MERCREDI -VACANCES SCOLAIRES

Afin de créer votre dossier ou le remettre à jour, merci de remplir la fiche de pré-inscription téléchargeable sur le site internet et nous la faire parvenir, soit par mail à inscription@polepyramide.fr, soit la déposer dans notre boîte aux lettres ou à l'accueil avant le 31 juillet 2022. Attention, afin de mettre en place le prélèvement automatique, merci de **joindre un RIB**. Seul un dossier complet sera pris en compte.

Pour les nouvelles familles :

Le portail famille sera désormais votre outil pour toutes les inscriptions cantine, périscolaire et centre de loisirs. Un mail pour créer votre mot de passe vous sera envoyé courant août. Une fois le mot de passe créé, vous pourrez vous connecter au portail famille dès le lendemain. Vous trouverez toutes les explications concernant le portail famille sur la notice explicative disponible sur notre site internet.

A partir du lundi 22 août et jusqu'au mercredi 31 août 2022 , tous les après-midi de 14h à 17h30 au centre social :

⇒ **Pour les enfants ayant déjà rendus leur fiche de pré-inscription :**

L'un des parents devra impérativement venir signer les fiches réglementaires à l'accueil de l'enfant, l'autorisation de prélèvement, et s'acquitter de l'adhésion familiale annuelle 2022/2023 de 6€ (chèque, espèces ou CB) pour ainsi, valider les réservations déjà faites sur le portail famille.

⇒ **Pour les enfants n'ayant pas rempli de fiche de pré-inscription :**

L'un des parents devra venir, muni des éléments suivants pour la création du dossier (prévoir 20 à 30 minutes) :

- N° allocataire CAF ou MSA et attestation de quotient familial de janvier 2022
- Carnet de santé
- Attestation d'assurance responsabilité civile et activités extrascolaires
- Règlement de l'adhésion familiale annuelle 2022/2023 de 6€ (chèque, espèces ou CB)
- RIB pour la mise en place du prélèvement automatique

Les réservations sur le portail famille seront possibles dès le lundi 22 août pour les personnes ayant rendus les fiches de pré-inscription, mais ne seront validées qu'après signature des documents réglementaires et paiement de l'adhésion. Pour les personnes n'ayant pas rendus les fiches au préalable, les réservations ne seront possibles que le lendemain de la mise à jour ou de la création de leur dossier.

Infos Portail famille : www.polepyramide.fr

- Réservations possibles à l'année
- Inscriptions au plus tard le mercredi pour la semaine qui suit

A partir du jeudi 1 septembre 2022, les horaires du centre social seront les suivants :

Horaires accueil :

Lundi et jeudi : 14h - 17h30

Mardi, mercredi et vendredi : 9h - 12h et 14h - 18h

Samedi hors vacances scolaires : 9h30 - 12h

Permanences d'inscriptions :

Mercredi et vendredi : 14h - 17h30

Samedi hors vacances scolaires : 9h30 - 12h

Pour connaître notre actualité, inscrivez vous à notre newsletter sur www.polepyramide.fr

Et retrouvez-nous sur notre page  [Polepyramide.fr](https://www.facebook.com/Polepyramide.fr)

